United Nations | *Nations Unies*

ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL | **CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

UNRESTRICTED
E/CART/SR.6
25 March 1949
ORIGINAL : FRENCH

COMITE D'EXPERTS EN CARTOGRAPHIE

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SIXIEME SEANCE

tenue à Lake Success, New-York,
le jeudi 24 mars 1949, à 11 heures.

SOMMAIRE : Examen des problèmes relatifs à la coordination des travaux de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées : plan de travail présenté par MM. Schermerhorn et Brown (cartography W.7)

Président : M. RANDALL

Experts consultants :

M. R.L. BROWN
M. C. LEITE DE CASTRO
M. R.H. RANDALL
M. W. SCHERMERHORN
M. R. VERLAINE

Expert envoyé par le Gouvernement du Brésil :

M. A.H. de MATTOS

Représentants d'institutions spécialisées :

M. S.V. ARNALDO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
M. E.R.L. PEAKE	Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Les corrections à apporter au présent compte rendu en application du règlement intérieur doivent être adressées par écrit, dans les 24 heures au plus tard, à M. E. Delavenay, Directeur de la Division des comptes rendus officiels, bureau F-852, Lake Success. Elles seront transmises par lettre sur papier à en-tête, qui donnera la cote du compte rendu en question et indiquera les corrections demandées ou, le cas échéant, sera accompagnée d'une pièce les contenant. L'enveloppe de la lettre portera la mention "urgent". Pour faciliter la tâche des services intéressés, il est demandé aux délégations de bien vouloir porter leurs corrections sur un exemplaire ronéotypé du compte rendu. Les corrections devront être rédigées dans l'une des langues de travail (français ou anglais).

AMM.

Représentants d'organisations intergouvernementales :

M. C.L. NICHOLS	Bureau international d'hydrographie
M. S.W. BOGGS M. A.C.SIMONPIETRI	Institut panaméricain de géographie et d'histoire

Représentants d'organisations non gouvernementales :

M. H.W. HEMPLE	Union internationale de géodésie et de géophysique Conseil international des unions scientifiques
M. O.S. READING	Société internationale de photogramétrie
M. M.S. WRIGHT	Congrès américain de topographie et de cartographie

Secrétariat :

M. G. DURAN	Département des questions sociales
M. T.L. TCHIANG	Secrétaire du Comité

EXAMEN DES PROBLEMES RELATIFS A LA COORDINATION DES TRAVAUX DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES : PLAN DE TRAVAIL PRESENTE PAR MM. SCHERMERHORN ET BROWN

LE PRESIDENT demande à M. Duran de vouloir bien résumer la déclaration faite par M. Laugier, lors de la séance d'ouverture, pour le bénéfice de MM. de Castro et Verlaine, qui étaient absents à l'époque.

M. DURAN (Secrétariat) propose de communiquer aux deux experts le compte rendu analytique de la séance en question et de compléter ce dernier, si besoin est.

Cette suggestion est retenue par le Président.

LE PRESIDENT rappelle que, lors de la séance précédente, MM. Schermerhorn et Brown ont proposé deux plans de travail assez semblables; par la suite, ces deux experts se sont mis d'accord pour combiner ces deux plans en un plan unique qui figure dans le document en date du 23 mars 1949. Le Président estime que le plan proposé est tout à fait remarquable, et il invite les représentants à formuler leurs observations à ce sujet.

M. VERLAINE propose qu'on indique dans le plan quels sont les pourcentages que les différents Etats consacrent dans leur budget aux travaux cartographiques.

LE PRESIDENT, tout en reconnaissant que cette question est intéressante, craint qu'elle ne soulève certaines difficultés; en effet, il n'est pas certain que tous les Etats soient prêts à fournir des indications quant à l'importance des crédits qu'ils consacrent aux travaux cartographiques de caractère militaire.

M. SCHERMERHORN estime, lui aussi, qu'il serait très difficile de se procurer des renseignements de cet ordre. En outre, il ne voit pas très bien quelles conclusions pratiques l'on pourrait tirer d'une étude comparative de ces pourcentages, qui n'indiquent pas l'importance réelle des crédits affectés aux travaux cartographiques dans les différents pays.

M. READING (Société internationale de photogrammétrie) fait observer que ce sont les pays qui possèdent les cartes les plus modernes qui dépensent le plus pour leurs services cartographiques. Il ajoute qu'il serait peut-être intéressant de rapprocher le pourcentage dont a parlé M. Verlaine et la qualité des cartes dans les différents pays.

M. SIMONPIETRI (Institut panaméricain de géographie et d'histoire) rappelle qu'une étude récente a montré que les frais entraînés par l'établissement de cartes topographiques nécessaires représenteraient 0,005 pour cent de l'ensemble des dépenses afférentes au développement économique d'une région donnée.

Le PRESIDENT, résumant le point de vue du Comité, déclare que les représentants reconnaissant l'importance de la question soulevée par M.Verlaine estiment qu'elle entre dans le cadre du point 2 du plan de travail, mais ne voient pas très bien comment lui donner une application pratique.

M. VERLAINE précise qu'il a fait sa proposition pour les motifs suivants :

1) - Certains pays hésitent à voter des crédits pour les travaux cartographiques, car ils craignent de s'engager dans des dépenses très lourdes; il serait donc utile de leur montrer que le pourcentage est en fait très faible.

2) - Ces mêmes Gouvernements, en prenant connaissance à la fois du pourcentage des crédits consacrés aux travaux cartographiques dans les pays voisins et des résultats que ces pays ont obtenus, seraient peut-être incités à suivre leur exemple et amenés à faire un plus grand effort dans ce domaine.

3) - Enfin, une connaissance de ce pourcentage pour les différents pays, permettrait de se faire une idée de l'effort réalisé par ces derniers.

Le PRESIDENT reconnaît que le Comité doit s'efforcer de faire quelque chose dans ce domaine.

M. SIMONPIETRI souligne l'effort considérable fait en Amérique pour développer les travaux cartographiques.

Le PRESIDENT fait observer que, en ce qui concerne les besoins en cartes géographiques, les conditions varient considérablement suivant les pays C'est ainsi que dans les pays évolués, pour lesquels il existe des cartes complètes, qu'il suffit d'améliorer et de tenir à jour, les conditions ne sont pas les mêmes que dans les régions comme celles d'Afrique qui sont encore très peu développées.

Aux Etats-Unis d'Amérique, on a tenté d'utiliser deux méthodes différentes, en vue d'obtenir les crédits nécessaires pour l'exécution de relevés et de cartes géographiques originaux. Dans le cas du projet relatif à l'établissement d'une carte géologique du territoire américain, on a insisté surtout sur l'intérêt scientifique et militaire du sujet, mais on a eu tort de ne pas souligner suffisamment les avantages qu'il présentait du point de vue social et économique. Au contraire, il y a quinze ans environ, lorsque le Département de l'agriculture du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a lancé un projet très vaste pour le développement de l'agriculture et pour l'adaptation plus exacte des différents types de cultures aux différents types de sols, le Congrès n'a pas hésité à voter les crédits nécessaires pour l'exécution de cartes photographiques du territoire américain, parce que cette opération était liée

à un programme économique

d'intérêt évident. Selon le Président, il est indispensable d'intégrer les programmes cartographiques dans des plans plus généraux de développement économique.

M. BROWN propose, à la lumière des observations faites par le Président, d'examiner les différents points qui figurent dans le plan de travail, dans l'ordre suivant: points 2, 3, 4, puis points 1, 5 et 6.

M. SCHERMERHORN se demande comment le Comité va procéder à la rédaction du rapport qui constitue sa tâche essentielle. Il semble que l'examen du premier point du projet de travail demandera un temps assez long et que les délais dont dispose le Comité ne suffiront pas. Ne serait-il pas possible de répartir la rédaction du rapport entre les experts au cours de la somaine à venir, chacun devant rédiger, une fois la session du Comité terminée, la partie qui lui a été confiée.

M. DURAN (Secrétariat) fait observer que les experts ont à leur disposition les communications transmises par un certain nombre de Gouvernements, d'institutions spécialisées et d'organisations internationales

Le PRESIDENT déclare qu'il faut non seulement envisager le rapport en lui-même mais penser aux publications scientifiques qui pourront le suivre. Le Président ajoute qu'ilest parvenu à la conclusion que l'Organisation des Nations Unies pourrait publier des annales des activités cartographiques dans les différents pays membres de l'Organisation des Nations Unies. Dans cet ordre d'idées, on pourrait rappeler que la Commission de cartographie de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, qui se réunit tous les deux ans, publie chaque fois un rapport complet sur l'ensemble des activités des services de cartographie dans le monde et les progrès réalisés dans le domaine de la cartographie depuis la session précédente.

Répondant à une question de M. Schermerhorn, le Président dit que le Comité a pu recueillir des faits précis sur les deux aspects de son programme encourager, d'une part, et coordonner, d'autre part, les activités des divers services cartographiques. Les experts ont donc maintenant en main tous les éléments nécessaires à la préparation de leurs rapports respectifs; ces rapports une fois présentés, seront examinés au cours d'un débat général et serviront de base à l'élaboration d'un texte définitif du rapport du Comité.

Il serait logique, pense le Président, de procéder en deux temps, d'étudier les question ayant trait à l'encouragement de la cartographie en premier lieu, puis les questions de coordination.

M. READING (Société internationale de photogrammétrie) pense qu'il serait indiqué d'établir certains critères dans le rapport et d'indiquer dans quelle mesure on peut se fier aux diverses cartes géographiques, en précisant en même temps l'origine des renseignements utilisés.

M. NICHOLS (Bureau international d'hydrographie) dit qu'il est toujours possible de s'adresser au Bureau international d'hydrographie si l'on veut s'assurer du degré d'exactitude des cartes hydrographiques en usage et qu'il n'est donc pas nécessaire que l'Organisation des Nations Unies s'occupe spécialement de cette question.

Après un échange de vues sur la nécessité d'indiquer, à propos de toutes les cartes, dans quelle mesure celles-ci sont dignes de foi, M. BROWN conclut que les indications accompagnant l'inventaire des cartes paraissant dans les Annales devront préciser l'origine, la date et l'échelle de chaque carte.

Le PRESIDENT demande à M. Schermerhorn de vouloir bien le remplacer à la présidence pendant l'examen du point 2 du projet de plan de travail.

M. SCHERMERHORN, en prenant place au fauteuil présidentiel, déclare que ce dont il s'agit n'est pas uniquement une question de présentation graphique, mais qu'il faut mettre en valeur l'intérêt que présente la cartographie du point de vue du développement économique des pays intéressés. Il souligne que le développement économique d'un pays ne peut jamais être considéré comme terminé et que, par conséquent, les pays de développement économique élevé ont également besoin de cartes goégraphiques. M. Schermerhorn souligne toute la justesse de la constatation faite par M. Reading selon laquelle dans les pays où des crédits importants sont affectés aux services de cartographie, les cartes produites sont d'une qualité supérieure.

M. Schermerhorn déclare qu'il faut souligner les rapports qui existent entre le niveau de développement économique et social des pays et leurs besoins en matière de cartographie. Il est bien entendu qu'il existe des différences du point de vue technique et cartographique entre des pays comme le Congo et le Tanganyika et les pays plus évolués de l'Amérique et de l'Europe. Mais ce ne sont pas là des différences essentielles. Il est assez curieux de noter à cet égard que si l'on reconnaît en général que les pays insuffisamment développés ont besoin de cartes, on a tendance à considérer que les autres pays n'éprouvent pas le même besoin et, par conséquent, n'ont pas à affecter un chapitre de leur budget à des services chargés de tenir à jour les cartes existantes.

M. SCHERMERHORN estime, comme M. Randall qu'il faut faire tous les efforts possibles afin d'encourager les travaux cartographiques qui présentent un intérêt certain du point de vue économique. Tous les autres arguments invoqués sont sans valeur. Il faut prouver que la cartographie est une science "qui rapporte".

M. RANDALL déclare que trois arguments essentiels peuvent déterminer l'affectation des crédits aux services de cartographie. En premier lieu, il faut noter que l'absence ou l'insuffisance de cartes a des conséquences dangereuses. Dans le domaine de l'hydrographie, par exemple, lorsqu'il n'existe pas de cartes exactes on peut constater que le taux des assurances maritimes s'élève. Si l'on veut que la navitation maritime et aérienne devienne plus sûre, la nécessité d'établir des cartes hydrographiques et aériennes précises s'impose.

Il faut également prendre en considération des arguments d'ordre politique. Dans le monde entier, les personnalités politiques dans le souci de rester au pouvoir, ont tendance à voter uniquement ce qui est conforme aux vues de leurs électeurs. Or, ceux-ci s'intéressent très probablement davantage aux résultats pratiques et visibles qu'aux aspects techniques des projets, ou des recherches. Il faut donc souligner l'intérêt pratique que présente la cartographie au lieu de la présenter comme une science abstraite. Enfin, la nécessité d'établir des cartes topographiques s'impose pour des raisons de simple logique.

C'est aux Gouvernements de prendre l'initiative des mesures envisagées; l'Organisation des Nations Unies ne peut que soulever la question.

M. BROWN déclare que c'est aux Gouvernements de financer les enquêtes et les travaux topographiques qui se révéleraient trop coûteux pour une seule entreprise privée.

M. SIMONPIETRI aimerait savoir si l'on pourrait préciser quelles sont les différentes phases du développement économique; il indique que, suivant la nature des différents projets, le type des cartes qu'il faut établir varie. Les cartes ne sont pas les mêmes si les études entreprises ont trait à la nature du sol, à l'extraction des ressources naturelles, à la climatologie, etc ...

M. RANDALL propose d'étudier successivement les divers types de cartes, physiques, géologiques, hydrographiques, avant d'ouvrir une discussion sur l'ensemble de la question.

M. BROWN souligne l'importance primordiale des cartes topographiques.

Le PRESIDENT par intérim reconnaît que la production des cartes topographiques constitue le premier élément du problème et la condition préalable à l'établissement de toutes les autres cartes.

Alors que la préparation de cartes cadastrales, à grande échelle, de telle ou telle région, entre dans le cadre du projet auquel celles-ci se rattachent, les cartes topographiques et les cartes hydrographiques entrent dans le cadre du budget national. Selon les types de pays, il est nécessaire d'établir des cartes topographiques d'échelles différentes.

Le PRESIDENT fait observer que les cartes topographiques sont établies à partir de données géodésiques; cet aspect particulier de la question devra donc également apparaître dans le rapport.

Il propose de diviser comme suit l'ensemble de la question :

1. Travaux cartographiques en ce qui concerne les pays déjà évolués, à propos desquels il s'agit essentiellement de tenir à jour les cartes existantes, ou à en dresser de nouvelles à partir de données qui sont déjà en grande partie connues.

2. Travaux cartographiques, en ce qui concerne les pays peu évolués pour lesquels il n'existe pratiquement pas de cartes.

Ce rapport, dont le but est de montrer aux Gouvernements la valeur et l'utilité des cartes géographiques en matière de développement économique, devrait montrer le rôle que sont appelés à jouer les différents types de cartes aux différentes étapes du développement économique d'une région et étudier les points suivants : photographies aériennes, cartes topographiques intéressant des régions peu étendues, relevés topographiques à grande échelle, rôle de la photogrammétrie, et du contrôle à terre.

M. RANDALL estime qu'il serait utile que le Comité possédât un exposé écrit des propositions que vient de faire le Président, avant de poursuivre l'examen de cette question. Il serait d'avis de demander à MM. Brown et Simonpietri de préparer un tel exposé et de le soumettre au Comité le jour suivant. Il propose également de demander à M. Duran d'aider à la préparation de cet exposé.

Le Comité approuve les propositions de M. Randall.

Répondant à une question de M. BROWN, le Président précise que l'exposé devrait couvrir environ une page.

Comme suite à une observation de M. READING (Société internationale de photogrammétrie), le Président souligne que l'objet du point 2 de l'ordre du jour est de montrer la très grande utilité des relevés et cartes géographiques en matière de développement économique, qu'il s'agisse des pays évolués ou des régions insuffisamment développées.

M. READING (Société internationale de photogrammétrie) désirerait savoir si ce point 2 constituera un chapitre distinct ou s'il figurera à titre de commentaire dans la partie du rapport qui traitera des questions auxquelles se rapporte le point 3 de l'ordre du jour.

M. RANDALL dit qu'il était précisément en train de se demander s'il serait possible de séparer les points 2 et 3.

Le PRESIDENT fait observer que la distinction est nette : le point 2 traite de l'oeuvre qui doit être accomplie en matière de cartographie et le point 3 de la manière dont cette oeuvre peut être stimulée, notamment par l'intervention de l'Organisation des Nations Unies.

M. READING (Société internationale de photogrammétrie) est d'avis que le rapport doit traiter principalement des besoins en cartes des différents pays, et non des différentes sortes de cartes géographiques.

Le PRESIDENT précise que c'est exactement ce qu'il a proposé de faire. Cependant, il est indispensable de mentionner les différents types de cartes - il a par exemple parlé des photos aériennes - non d'un point de vue technique, mais pour montrer le rôle particulier que sont appelés à jouer les différents types de cartes dans le domaine économique. Le Président ajoute qu'il est évidemment indispensable de donner à l'expression "développement économique" son sens le plus large.

M. BOGGS (Institut panaméricain de géographie et d'histoire) estime que l'accent doit être mis, non pas seulement sur les cartes qui devront être dressées, mais également sur la présentation graphique des cartes géographique

M. VERLAINE fait observer que, à son avis, tout ce qui se rapporte au rôle des cartes géographiques en matière de développement économique serait mieux à sa place dans le préambule du rapport; en effet, il s'agit essentiellement pour le Comité d'examiner ce que l'on pourra faire à l'échelon Organisation des Nations Unies en vue de favoriser et de coordonner l'action des différentes organisations et institutions en matière de cartographie. C'est cette question qui doit constituer le corps même du rapport. M. Verlaine propose donc de procéder ainsi : étudier dans le préambule quelle est la situation des divers pays en matière de travaux cartographiques et examiner les ressources et les besoins en cartes géographiques; ensuite en tirer des conclusions concernant l'organe qui sera appelé à accomplir une tâche de coordination et de stimulation dans ce domaine.

Le PRESIDENT déclare que le Comité s'est maintenant mis d'accord sur son programme de travail et souligne combien il est important d'insister sur la valeur et l'utilité des cartes géographiques en matière de développement économique, car bien des Gouvernements ne se rendent pas encore assez bien compte de cette utilité et, en conséquence, hésitent à affecter des crédits importants pour les travaux cartographiques. Le but du rapport est précisément de mettre l'accent sur l'importance des cartes géographiques dans le domaine économique.

M. RANDALL propose de suspendre la discussion sur le point 2 de l'ordre du jour jusqu'à ce que le Comité soit en possession du document que MM. Brown et Simonpietri ont été invités à préparer. Dans l'intervalle, le Comité pourrait étudier simultanément les autres points de l'ordre du jour, qui se rapportent précisément à la question soulevée par M. Verlaine.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 12 heures 45.